

L'an DEUX MIL ONZE, le SAMEDI 23 AVRIL, à 09 h 10, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 11 h 10).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. CÉCILÉRY Nathalie a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ HOAREAU Jean-François/ PONIN-BALLOM Gino/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte/ LOUISE Rose Blanche/ KICHENIN Virgile/ Didier EUPHRASIE/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ DINDAR Ibrahim/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 23, au Rapport n° 11/2-13)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ AHAMADI Salama/ TOQUET Stéphanie/ CÉCILÉRY Nathalie/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ CHÉFIARE Claudine

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

MAILLOT Gérald		par LOWINSKY Jacques
CLAIN Claudette		par VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini
ISIDORE Marylise		par ORPHÉ Monique
NATIVEL Mickaël		par ANNETTE Gilbert
JAVEL François	pour toute la durée de la séance	par ANDAMAYE Marie-Annick
VARONDIN Frédéric		par PELTIER Hélyette
JUSTINE Marie Séverine		par KICHENIN Virgile
INGAR Iqbal		par ALLIÉ Carmen
HOARAU Serge		par VICTORIA René-Paul
SALIMINA Patricia		par CHÉFIARE Claudine
TOQUET Stéphanie	à son départ, à 10 h 35, au Rapport n° 11/2-23	par DINDAR Ibrahim

Les membres présents, au nombre de 41 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- ANNETTE Gilbert Rapport n° 11/2-24
au titre de la Caisse des Ecoles
- PAULÉE Marie-Thérèse
- PICARD Hajasoa
- VARONDIN Frédéric
- FRANÇOISE Gérard
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- BARDIÈRE Jean-Michel (représentant les professeurs des écoles)

- (*) MAILLOT Gérald Rapport n° 11/2-27
au titre du SIDEO
- ESPÉRET Jean-Pierre
- LOWINSKY Jacques

- KICHENIN Virgile Rapport n° 11/2-29
au titre du CAUE

- LOWINSKY Jacques Rapport n° 11/2-30
au titre de la SHLMR
- Emmanuel HOARAU (en qualité de Conseiller Général)

- ORPHÉ Monique Rapport n° 11/2-31
au titre de la SIDR
- (*) MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

- LOWINSKY Jacques Rapport n° 11/2-31
au titre de la SHLMR
- HOARAU Emmanuel (en qualité de Conseiller Général)

SIDEO Syndicat Intercommunal d'Exploitation d'Eau Océanique
(Comité Syndical du)

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

(*) élu absent à la séance

.../...

ELUS INTERESSES

(suite)

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- LAURET Edmond au titre de la SEDRE Rapport n° 11/2-32
- ORPHÉ Monique au titre de la SIDR Rapport n° 11/2-33
- (1) MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

- LAURET Edmond au titre de la SEDRE
- ORPHÉ Monique au titre de la SIDR Rapport n° 11/2-35
- (1) MAILLOT Gérald (en qualité de Conseiller Général)
- PONIN-BALLOM Gino (en qualité de Conseiller Général)

- LOWINSKY Jacques au titre de la SHLMR Rapport n° 11/2-37
- HOARAU Emmanuel (en qualité de Conseiller Général)

- ANNETTE Gilbert au titre du CCAS Rapport n° 11/2-39
- ANDAMAYE Marie-Annick
- ORPHÉ Monique
- TURPIN Marie-Annick
- VICTORIA RETOURNAT Danielle
- (2) ISIDORE Marylise
- PESTEL René Louis
- (3) ALBANY Christian
- (4) TROTET Maryse

- ANNETTE Gilbert au titre de la MLN
- AHAMADI Salama
- ANDAMAYE Marie-Annick
- KICHENIN Virgile
- LOWINSKY Jacques

- ANDAMAYE Marie-Annick au titre de l'OTI Nord
- (5) JAVEL François

- BAREIGTS Éricka au titre de l'UR

SEDRE Société d'Équipement du Département de la Réunion

SIDR Société Immobilière du Département de la Réunion

SHLMR Société d'Habitations à Loyer Modéré de la Réunion

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

MLN Mission Locale Nord

OTI Nord Office de Tourisme Intercommunal du Nord

UR Université de la Réunion

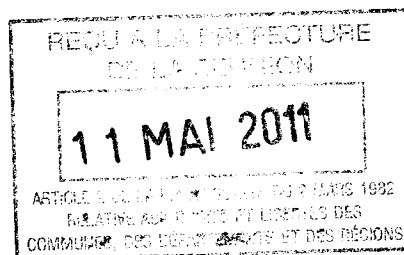
(1) à (5) élus absents à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Elus	Horaires ARRIVÉES	Remarques
NAILLET Philippe	à 10 h 23	au Rapport n° 11/2-13
	DÉPARTS	
TOQUET Stéphanie	à 10 h 35	au Rapport n° 11/2-23 procuration à DINDAR Ibrahim

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
- 5 MAI 2011
et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 41 sur 55.

LE MAIRE



OBJET EAU POTABLE

**SECTORISATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
(PROGRAMME 2011)**

MISE EN PLACE DE DEBITMETRES ET DE SONDAS DE PRESSION

APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

**AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION
AUPRES DE L'OFFICE DE L'EAU**

GARANTIR UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS

La Ville de Saint-Denis a décidé d'équiper son réseau d'eau potable d'appareils de mesure permettant de disposer d'une meilleure connaissance du fonctionnement hydraulique de ce réseau.

Les données recueillies permettront de déterminer des rendements par secteur, d'établir des campagnes de recherche de fuites et d'élaborer les programmes de renouvellement de réseaux.

En 2010, la Ville a ainsi réalisé une première tranche de travaux, consistant en la pose de 42 débitmètres et sondes de pression. En 2011, La municipalité a décidé d'achever l'équipement du réseau par l'installation de 26 nouveaux appareils de mesures dans les zones non pourvues.

Après une consultation en procédure adaptée, un marché de travaux a été attribué à l'entreprise HYDROTECH Environnement pour un montant de 319 489,10 € TTC. D'autres dépenses sont également imputées à cette opération, telles que le coordinateur de sécurité, mais également les frais annexes (annonces et autres). Le détail des coûts est résumé dans le tableau suivant :

Nature de la dépense	Montant	
	(€ H.T.)	(€ T.T.C)
Travaux	294 460,00	319 489,10
CSPS	3 080,00	3 341,80
Divers (Annonces, ...) (6% travaux)	15 000,00	16 275,00
TOTAL	312 540,00	339 105,90


Ces prestations sont éligibles à un financement à hauteur de 50 % par l'Office de l'Eau, au titre de la mesure « Gérer durablement la ressource en eau ».

Je vous propose en conséquence d'adopter le plan de financement de l'opération, figurant dans le tableau ci-après, et m'autoriser à solliciter la subvention auprès de l'Office de l'Eau.

Rapport n° 11/2-20

Financier	Dépense éligible aux subventions (€ HT)	Taux	Montant (€ HT)
Office de l'Eau	312 540,00	50 %	156 270,00
TOTAL DES SUBVENTIONS			156 270,00
Part communale			156 270,00
COÛT TOTAL			312 540,00

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **LE MAIRE**
Libert ANNETTE

11 MAI 2011

OBJET EAU POTABLE

**SECTORISATION DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
(PROGRAMME 2011)**

MISE EN PLACE DE DEBITMETRES ET DE SONDAS DE PRESSION

APPROBATION DU NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

**AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION
AUPRES DE L'OFFICE DE L'EAU**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 11/2-20 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Approuve le plan de financement de l'opération sectorisation AEP 2011 - Mise en place de débitmètres et de sondes de pression, comme suit :

Financier	Dépense éligible aux subventions (€ HT)	Taux	Montant (€ HT)
Office de l'Eau	312 540,00	50 %	156 270,00
TOTAL DES SUBVENTIONS			156 270,00
Part communale			156 270,00
COUT TOTAL			312 540,00

Délibération n° 11/2-20


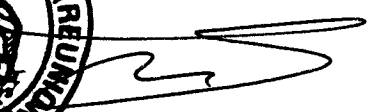
ARTICLE 2

Autorise le Maire à solliciter la subvention auprès de l'Office de l'Eau

ARTICLE 3

La recette correspondante sera imputée sur le Budget Annexe Eau, au chapitre 13, article 13118.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 5 MAI 2011

 **LE MAIRE**

Gilbert ANNETTE

